ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
24
27
1265

Versailles le 29. 9bre 1757.

Sur le compte, Monsieur, qui a eté rendu
au Roy de l'Election de l'academie de Chirurgie
pour la place d'un nouveau Directeur, Sa Majesté
a fait choix de M. Chauvin pour remplir la
ditte place pendant l'année 1758. Et comme
M. Houstet s'est trouvé partager les suffrages
pour la place de Directeur, Sa majesté, prévenant
en cela le voeu de l'academie, a nommé ce
dernier pour Vice-Directeur, dans le cas
neanmoins où il réuniroit encore en sa faveur
les voix de la Compagnie, comme il y a lieu de
le présumer. Vous voudrés bien informer
l'Academie de cette décision, en attendant

ARC 11 d 87 n° 14

M. Morand

qu'elle en soit instruite directement
par le Ministre.

J'ay l'honneur d'etre avec un tres-
parfait attachement, Monsieur Votre
tres humble et tres obeissant serviteur

[illegible]